

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Règlement REACH (CE) n° 1907/2006

RUBRIQUE 1 - Identification de la substance / préparation et de la Société

Désignation commerciale : **Sesquicarbonate de sodium**
Nom chimique : **Trisodium hydrogencarbonate**
Utilisation : **Détergent**
Régulateur de pH
N° REACH : 01-2119494264-33-000-1
CODE : DO003 – 1 Kg

Distributeur :

Nom / Raison Sociale : **Ecodis**
Adresse : ZA Kerboulard
56250 St Nolff FRANCE

Téléphone : 02.97.48.40.59
Télécopie : 02.97.45.50.14

N° d'appel d'urgence :

CENTRE ANTI-POISONS DE RENNES
ORFILA

Téléphone : 02.99.59.22.22
Télécopie : 01.45.42.59.59

RUBRIQUE 2 - Identification des dangers

Non classifié comme dangereux conformément à la Directive 67/548 EEC et au règlement (EC) N° 1272/2008.
Ce produit n'est pas identifié en tant que substance PBT.
Le sesquicarbonate de sodium n'est pas considéré comme une substance dangereuse pour la santé ou l'environnement.

RUBRIQUE 3 - Composition / informations sur les composants

Nom	Identificateur du produit
Sesquicarbonate de sodium	(N° CAS) 533-96-0 (Numéro CE) 205-580-9

RUBRIQUE 4 - Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus trace de savon
Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau, également sous les paupières. Consulter un médecin en cas d'irritation persistante

Premiers soins après ingestion	: Retirer tout objet de la bouche, et rincer abondamment à l'eau. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise
Premiers soins après inhalation un médecin en cas de malaise	: Renouvelez l'air frais. Appeler un médecin en cas de malaise.

RUBRIQUE 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Tout moyen approprié aux circonstances et à l'environnement..
Agents d'extinction non appropriés	: Pas d'information disponible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible.
Des vapeurs toxiques peuvent être produits sous très hautes températures.

5.3 Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.
Autres informations	: Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédure d'urgence

6.1.1 Pour les non-secouristes

Procédure d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Eviter la formation de poussière

6.1.2 Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Ne pas mélanger avec un acide (formation de gaz).

6.3 Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	: Ramasser mécaniquement le produit.
Autres informations	: Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Rubrique 7- Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Utiliser les containers d'origine, propres, fermés.
Ne pas stocker à proximité de produits incompatibles.
Stocker dans un endroit sec, bien ventilé. Tenir au frais. Eviter les températures extrêmes.

RUBRIQUE 8 - Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Protection individuelle

Contrôle technique approprié

Assurer une bonne ventilation du poste de travail, plus particulièrement en présence de poussières.

Protection des mains

Gants en PVC, résistants aux produits chimiques (selon la norme EN 374 ou équivalent). Caoutchouc nitrile.

Protection oculaire

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Dégagement de poussières : masque anti poussières filtre P2.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer lors de l'utilisation du produit.

Se laver les mains avant les pauses, et en fin de journée de travail.

Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Disposer d'eau de nettoyage, en accord avec les réglementations locales et nationales.

Eviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9 - Propriétés physico-chimiques :

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	: Poudre cristalline
Couleur	: blanc
Odeur	: sans
Solubilité (eau)	: 213,6 g/l (at 20° C)
pH	: env. 10 (10% aq w/w)
Densité	: 1g/ml

RUBRIQUE 10 - Stabilité et réactivité

Décomposition thermique	: Libère du dioxyde de carbone
Décomposition en produits dangereux	: Se décompose à hautes températures, produit du dioxyde de carbone.
Réactions dangereuses	: Réagit en présence d'acides, produit du dioxyde de carbone.

Stabilité chimique	: Stable dans les conditions de stockage recommandées. Se décompose lentement lors de l'exposition à l'eau.
Conditions à éviter	: Exposition à l'humidité. Ne pas surchauffer le produit, l'environnement afin d'éviter toute décomposition.
Matières à éviter	: Acides, aluminium.

RUBRIQUE 11 - Informations toxicologiques

Inhalation	: La concentration de poussières peut irriter les membranes nasales, et le système respiratoire.
Contact avec la peau	: Peut causer une irritation des peaux sensibles.
Contact avec les yeux	: Peut causer une irritation
Ingestion	: Peut irriter l'organisme en cas d'ingestion

RUBRIQUE 12 - Informations écologiques

L'utilisation de la substance inclut un traitement des eaux de rejet (pH).
Évitez le rejet direct de grandes quantités dans l'environnement, où le pH de ce rejet pourrait excéder des niveaux acceptables pour la flore et la faune.

Persistance et dégradabilité	: La substance est inorganique, la biodégradabilité n'est pas appropriée.
Bioaccumulation potentielle	: Pas de potentiel bio-accumulatif
Autres effets indésirables	: Ecotoxicité négligeable
Identification PBT	: Non identifié comme substance PBT

RUBRIQUE 13 - Considérations relatives à l'élimination

Les dispositions pour l'élimination de la substance doivent être conformes aux dispositions légales locales et/ou nationales en vigueur.

RUBRIQUE 14 - Informations relatives au transport

Ne nécessite pas de précautions particulières.
Non classé comme produit dangereux pour le transport.

RUBRIQUE 15 - Informations réglementaires

L'étiquette doit mentionner les aspects santé, sécurité, et environnementaux, conformément à la Directive 67/548 EEC et au règlement (EC) N° 1272/2008.

Aucun détail particulier n'est exigé.

RUBRIQUE 16 - Autres informations

Classification et étiquetage selon CLP / GHS.

Étiquetage
Mentions d'avertissement : pas de mention d'avertissement.

Conseils de prudence :

P264 : se laver les mains soigneusement après manipulation

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
Continuer à rincer.

Phrases de danger :

Aucune

Phrases de prudence :

S2 : Conserver hors de portée des enfants

S22 : Ne pas respirer les poussières

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement puis consulter un ophtalmologiste.

Dénégation de responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont données de bonne foi et sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elle ne constitue pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donne pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche est destinée à décrire notre produit en ce qui concerne les mesures de sécurité éventuelles. L'attention de l'utilisateur est attirée sur les risque éventuellement encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres fins que celle pour lesquelles il a été conçu.